

## Conseil d'administration Séance du 29 juin 2018

### Délibération n°16-2018 Désignation de nouveaux membres au sein de la commission d'appel d'offres

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle et l'arrêté préfectoral du 29 mars 2018 portant modification des statuts de l'EPCC ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;
- Vu le Code des marchés publics, et tout particulièrement la partie I, titre II, chapitre 1, section I, sous-section II, article 22.

En raison de la modification des statuts de l'EPCC, il est proposé de nommer les membres et leurs suppléants au sein de la commission d'appel d'offres.

M. Dominique GOUTTE, président, ou sa représentante Mme Joëlle LEBREUILLY  
Titulaire : M. Sébastien FRANCOIS – Suppléant : M. Pascal LECOEUR  
Titulaire : Mme Marie-Françoise LEBONNOIS – Suppléante : Mme Nathalie MADEC

Le président et le directeur général de l'EPCC sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

école  
supérieure  
d'arts &  
médias  
de Caen/  
Cherbourg

Le Président,

  
Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 22  
Présents : 17  
Votants : 19

Vote : majorité à l'unanimité des voix